

Bureau de la Greffière-trésorière  
et Directrice générale

**MARDI LE 1<sup>ER</sup> AOÛT 2023**

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**Endroit :** Salle du Conseil municipal  
**Adresse :** 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9  
**Heure :** 19 h

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. RÉOLUTIONS**

1. Pour adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> août 2023.

A.1 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 14 AU 31 JUILLET 2023 :** Demande de dérogation mineure – Permettre l'implantation d'un bâtiment complémentaire – 19, rue des Pinsons – Règlement de zonage portant le numéro 436-99.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

A.2 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 14 AU 31 JUILLET 2023 :** Demande de dérogation mineure – Régulariser l'implantation d'un garage – 27, rue de l'Arche – Règlement de zonage portant le numéro 436-99.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

A.3 **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE DURANT LA PÉRIODE DU 14 AU 31 JUILLET 2023 :** Demande de dérogation mineure – Permettre la subdivision de lots afin de créer un nouveau lot vacant – 2136 et 2140, montée Paiement – Règlement de lotissement portant le numéro 437-99.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

2. Pour autoriser la signature d'un contrat de travail à titre de Directeur général et Greffier-trésorier avec l'employé, monsieur Julien Croteau.

3. Pour accepter la levée de la séance extraordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> août 2023.

**CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE ORDINAIRE**

**I. MINUTE DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**II. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**III. RÉOLUTIONS**

**1. ADMINISTRATION**

1.1 Pour adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil municipal du 1<sup>er</sup> août 2023.

1.2 Pour accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023.

**2. GREFFE**

2.1 Pour nommer les signataires – Comptes de la Municipalité de Val-des-Monts – Effets bancaires et autres documents – Caisse populaire Desjardins de Gatineau.

- 2.2 Pour nommer les citoyens – Comités permanents et ad hoc du Conseil municipal – Jetons de présences – Période du 1<sup>er</sup> août au 31 décembre 2023.
- 2.3 Pour autoriser la présentation d'une demande – Programme de la stratégie nationale sur le logement du Canada – Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) – Nommer le Greffier-trésorier et Directeur général à titre de responsable.

### **3. TRAVAUX PUBLICS**

- 3.1 Pour autoriser une dépense de 21 465 \$ « taxes en sus » – Affectation des excédents accumulés non affectés – Étude de faisabilité - Chemin Industriel.
- 3.2 Pour accepter un soumissionnaire – Service d'entrepreneur – Réfection du chemin Saint-Pierre – Soumission publique portant le numéro 23-06-19-036 – Décréter une dépense au montant de 4 488 414 \$ « taxes en sus ».
- 3.3 Pour accepter un soumissionnaire – Services professionnels – Service de contrôle qualitatif des matériaux – Réfection chemin Saint-Pierre – Soumission sur invitation portant le numéro 23-06-19-037 – Décréter une dépense au montant de 92 902,80 \$ « taxes en sus ».
- 3.4 Pour accepter un soumissionnaire – Fourniture de services – Mécanicien mobile – Soumission publique portant le numéro 23-06-01-034 – Années 2023-2027.
- 3.5 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenants 04 et 05 - Rénovation du garage Oakley-Carey – Décréter une dépense au montant de 32 001,88 \$ « taxes en sus ».
- 3.6 Pour accepter un soumissionnaire – Services professionnels – Préparation de plans et devis – Remplacement de ponceau du chemin du Chêne-Rouge – Soumission publique portant le numéro 23-06-28-038 – Décréter une dépense au montant de 86 971,05 \$ « taxes en sus ».
- 3.7 Pour autoriser la signature d'une entente à intervenir entre la Municipalité de Val-des-Monts et Hydro-Québec – Réalisation de travaux majeurs – Prolongement du réseau électrique – Chemin du Pouvoir.

### **4. FINANCES ET TAXATION**

- 4.1 Pour accepter le rapport comptable 23-006 – Comptes payés et à payer – Autoriser le bureau de la Direction générale à effectuer les paiements – Comptes à payer au montant de 300 786,63 \$ – Comptes payés au montant de 757 830,04 \$ – Salaires dépôts directs au montant de 569 666,26 \$.
- 4.2 Pour décréter une dépense et autoriser le bureau de la Direction générale à payer à la firme d'avocats RPGL (SENCRL) – Honoraires professionnels et déboursés au montant de 24 777,09 \$ « taxes incluses ».
- 4.3 Pour accepter le budget d'opération révisé de l'Office d'habitation de l'Outaouais démontrant un déficit anticipé au montant de 15 981 \$ pour l'édifice situé au 3, chemin du Manoir – Année 2023 – Contribution totale de la Municipalité de Val-des-Monts au montant de 1 598 \$.

### **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 5.1 Pour proclamer la semaine du 10 au 16 septembre 2023 – Semaine de la Municipalité.
- 5.2 Pour décréter une compensation à des fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels – Lot portant le numéro 4 358 641 au Cadastre du Québec – Avant-projet sis au 594, route Principale – Contribution monétaire au montant de 27 600 \$ – Madame Deena Shankman.
- 5.3 Pour accorder le statut d'organisme municipal reconnu – Club de Soccer des Collines – Maison de la famille de l'Étincelle – Période du 2 août 2023 au 4 juin 2027.

### **6. ENVIRONNEMENT ET URBANISME**

- 6.1 Pour statuer sur une demande de modification de nom de lac – Commission de toponymie du Québec, représentée par monsieur Luc O'Connor – Lac à Hynes situé dans la Municipalité de Val-des-Monts – Lac Fauteux.
- 6.2 Pour autoriser des modifications au contrat et accepter des honoraires professionnels supplémentaires – Avenant 01 – Aménagement d'un stationnement incitatif et d'un parc au 21, rue des Pins – CSW Landscape Architects Limited – Décréter une dépense au montant de 22 258 \$ « taxes en sus ».
- 6.3 Pour rejeter l'appel d'offres public portant le numéro 23-03-02-022 – Entrepreneur – Aménagement d'un stationnement incitatif et d'un parc au 21, rue des Pins.

## **7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.1 Pour autoriser les modifications au contrat et accepter les coûts supplémentaires – Avenant 41 - Construction de la caserne dans l'arrondissement sud - Décréter une dépense supplémentaire au montant 750 000 \$ « taxes en sus ».

## **8. RESSOURCES HUMAINES**

- 8.1 Pour accorder le statut de personne salariée permanente – Fin de la période de probation – Monsieur Kevin Séguin – Journalier au service des Travaux publics – Poste permanent à temps partiel – 8 mois par année.
- 8.2 Pour amender la résolution portant le numéro 22-11-449 – Pour nommer monsieur Kevin St-Jacques – Responsable des communications – Poste intérimaire – À compter du 9 janvier 2023 – Modification – Échelle salariale – Classe II – Échelon 3.

## **9. HYGIÈNE DU MILIEU**

## **10. GÉNÉRAL**

- 10.1 Questions diverses.
- 10.2 Pour accepter la levée de la séance.

L'Agent de développement,  
Greffier-trésorier adjoint et  
Directeur général adjoint,



Julien Croteau

JC/nc